



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation de la Seine-Saint-Denis

Question au Gouvernement n° 1226

Texte de la question

SITUATION DE LA SEINE-SAINT-DENIS

M. le président. La parole est à M. Stéphane Peu, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Stéphane Peu. Monsieur le Premier ministre, vendredi, les dix-huit parlementaires de la Seine-Saint-Denis, de toutes les sensibilités, dans une unité inédite, ont organisé une rencontre pour demander l'égalité républicaine. Qu'avons-nous dit ? Que notre pays gâche aujourd'hui un formidable potentiel, puisque ce département de la Seine-Saint-Denis, le plus jeune de France, au dynamisme économique et culturel soutenu et qui, avec 162 milliards d'euros par an, est le troisième contributeur à la TVA, est aussi, « en même temps », celui de toutes les discriminations.

Comme l'a souligné et démontré le rapport d'information de nos collègues Cornut-Gentille et Kokouendo, l'État est gravement défaillant dans ses missions régaliennes que sont l'éducation, la justice et la sécurité. Comment accepter qu'un enfant de la Seine-Saint-Denis, entre le cours préparatoire et la terminale, n'ait pas de professeur dans sa classe l'équivalent d'une année scolaire, que le nombre de policiers par habitant soit inférieur à la moyenne et que, de façon totalement incompréhensible, nous ayons été les grands oubliés de la police de sécurité du quotidien ? Comment accepter enfin que les procédures de justice soient, selon les sujets, entre trois et dix fois plus longues que partout ailleurs ?

M. François Cormier-Bouligeon. Vous êtes élus depuis cent ans en Seine-Saint-Denis : c'est votre propre réquisitoire que vous dressez !

M. Stéphane Peu. Monsieur le Premier ministre, vous nous avez reçus il y a quelques jours et vous nous avez écoutés. Nous sommes dans la première partie du quinquennat et nul ne saurait imputer cette situation à votre seul gouvernement.

Pouvez-vous seulement prendre l'engagement que, dans le cadre des quatre prochains budgets qui seront sous la responsabilité de votre majorité, vous prendrez les décisions qui permettront de résorber ces disparités et, ainsi, de rétablir l'égalité républicaine dans ce département si prometteur pour la France qu'est la Seine-Saint-Denis ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la cohésion des territoires.

M. Vincent Descoeur. Où est Jacques Mézard ?

M. Julien Denormandie, secrétaire d'État auprès du ministre de la cohésion des territoires. Monsieur le député, vous savez toute l'estime que j'ai pour le travail que vous effectuez. Nous avons travaillé en commun depuis

plus d'un an et demi. Votre combat en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville est également le nôtre.

Vous avez eu l'honnêteté de souligner que nous partageons le terrible constat que vous avez dressé de la situation actuelle, que nous ne pouvons pas imputer uniquement à l'actuelle majorité : ce sont quarante années de politique de la ville qui n'ont pas permis d'offrir aux enfants de la Seine-Saint-Denis le même destin qu'à ceux d'autres territoires.

Vous l'avez rappelé : vous et vos collègues élus du département avez été reçus par le Premier ministre. De nombreuses mesures ont déjà été prises et une méthode de travail a été déterminée, sous l'égide du Premier ministre.

Vous m'avez demandé de manière très précise si nous prenons l'engagement de ne pas diminuer les crédits de la politique de la ville. Je vais vous répondre : oui, nous prenons l'engagement de ne pas diminuer les crédits de la politique de la ville sur la durée du quinquennat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Cet engagement, du reste, nous l'avons pris dès septembre dernier. Je le réitère devant vous.

M. Stéphane Peu. Mais les crédits de droit commun, ceux de la police, de la justice ?

M. Julien Denormandie, secrétaire d'État. Il faut affronter la situation : j'ai entendu que des élus souhaitent se tourner vers la justice pour établir les responsabilités dans la situation actuelle. La justice se souviendra-t-elle également de toutes les actions qui ont été menées ? Ne pourrait-on pas au moins admettre que le gouvernement actuel est celui qui a remis le paquet dans l'éducation et la formation dans les quartiers ? Qu'il est également celui qui a doublé le budget de l'ANRU, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Entre 2007 et 2012, les effectifs de la police ont diminué. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) C'est pourquoi, le Gouvernement, qui a hérité de cette situation, a prévu le recrutement de 10 000 policiers supplémentaires avant la fin du quinquennat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1226

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : Cohésion des territoires (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 octobre 2018](#)